



**GRENOBLE - ALPES**  
**MÉTROPOLITAIN**

Direction des finances  
et du contrôle de gestion

010632

**Monsieur Gilles KUNTZ**  
pour le collectif CAC 38  
c/o ATTAC Isère  
Maison des associations  
6 rue Berthe de Boissieux  
38000 GRENOBLE


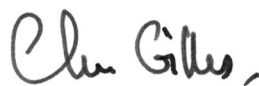
Grenoble, le

06 JUIL. 2015

N/réf : n° DFCG/LT2015\_082

Suivi par : Nicole TUZZOLINO - 04 76 59 59 74

Objet : Emprunts structurés

 Monsieur, 

Je reviens vers vous suite à votre courrier en date du 5 juin 2015 par lequel vous interrogez Grenoble-Alpes Métropole quant à l'évolution de la problématique des emprunts structurés DEXIA dont le taux d'intérêt est basé sur la parité de change de l'Euro par rapport au Franc suisse.

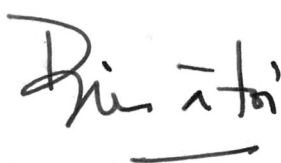
Depuis l'assignation en justice engagée par la Métropole en 2013 dans ce cadre, la loi est venue valider de manière rétroactive les contrats d'emprunts ne mentionnant pas le taux effectif global. Cette évolution législative prive en effet la Métropole d'un des arguments de recours à l'encontre des contrats concernés.

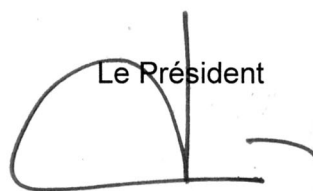
A ce jour, le contentieux en question, fondé sur un argumentaire plus large, demeure en cours. Dans le même temps, la Métropole a également déposé un dossier auprès du fonds de soutien mis en place par l'Etat. Je rappelle ici que les encours concernés représentaient, au 31 décembre 2014, 9,05 % de la dette du budget principal de la Métropole.

Ainsi, si la Métropole demeure extrêmement vigilante quant à l'évolution de la situation, notamment dans le contexte de l'arrêt de l'intervention sur les marchés de la Banque Nationale Suisse, cette situation est à ce jour maîtrisée dans le cadre de la gestion active globale du portefeuille de dette.

Raphaël GUERRERO, Vice-président délégué aux finances et au budget, et moi-même demeurons, ainsi que les services de la Métropole, à votre entière disposition afin de vous apporter toute précision complémentaire que vous jugeriez nécessaire, notamment à l'occasion d'une rencontre dont nous pourrions convenir prochainement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.





Le Président

Christophe FERRARI